



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2014 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Chalet Peter Williamson, situé au 300, rue Cypihot. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa;
Madame la conseillère Dana Chevalier;
Messieurs les conseillers Ryan Young, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault;

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Madame la conseillère Andrée Deschamps est absente de la présente séance.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Mme Catherine Adam, stagiaire au greffe, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

10-267-14 Ouverture de la séance

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Yvan Labelle

D'ouvrir la séance ordinaire du 15 octobre 2014. Il est 19 h 31

Adoptée à l'unanimité.

10-268-14 Nomination de Madame Catherine Adam à titre de secrétaire des séances du conseil des mois d'octobre, novembre et décembre 2014

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

De nommer Mme Catherine Adam, stagiaire au greffe, à titre de secrétaire des séances du conseil du 15 octobre, 10 novembre et 8 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

10-269-14 Ordre du jour

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Yvan Labelle

D'adopter l'ordre du jour, en y ajoutant les résolutions 10-281-14, 10-282-14 et 10-286-14.

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

- 10-267-14 Ouverture de la séance
- 10-268-14 Nomination de Madame Catherine Adam à titre de
secrétaire des séances du conseil des mois
d'octobre, novembre et décembre 2014
- 10-269-14 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes

3. Dépôt de la correspondance

4. Adoption de procès-verbaux du conseil

- 10-270-14 Adoption de procès-verbaux

5. Conseil d'agglomération

5.1. Orientations du conseil

- 10-271-14 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la
séance du Conseil d'agglomération du 30 octobre
2014

5.2. Autres sujets

6. Sécurité publique

- 10-272-14 Démission d'un membre du Comité de circulation et
de sécurité publique
- 10-273-14 Nomination de Madame Sandu Dolbel sur le comité
de circulation et de sécurité publique

7. Développement communautaire

- 10-274-14 Demande de fermeture de la rue Sainte-Anne
pendant l'événement < Magie de Noël > le
dimanche 30 novembre 2014
- 10-275-14 Demande de permis de réunion auprès de la Régie
des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin
de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête
des employés

8. Urbanisme

- 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
- 8.3. Autres sujets

9. Services techniques

- 9.1. Autorisation de dépenses.
- 9.2. Conclusion de contrats
 - 10-276-14 Autorisation à signer le protocole d'entente avec la Ville de Kirkland quant à l'utilisation d'un site de dépôt de neige usée pour la saison 2014-2015
- 9.3. Acceptation de plans
- 9.4. Réception de travaux
- 9.5. Autres sujets
 - 10-277-14 Autorisation d'aller en appel d'offres public pour la construction d'un carrefour en « T »
 - 10-278-14 Demande d'aide financière dans le cadre du programme Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) – Volet 1.1 – Projet rue Garden City

10. Environnement**11. Développement économique et touristique**

- 10-279-14 Octroi de contrat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour le plan stratégique de développement économique

12. Finances

- 12.1. dons / promotions / aides financières
- 12.2. Autres sujets
 - 10-280-14 Adoption des comptes
 - 10-281-14 Abrogation de la résolution 09-257-14 relativement à l'autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour le mandat de vérification externe (audit) pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014
 - 10-282-14 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – Mandat de vérification externe (audit) pour les trois prochains exercices financiers (2014, 2015 et 2016)

13. Administration et greffe

- 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

- 10-283-14 Mandat accordé à la firme LeChasseur avocats afin de représenter la Ville dans le cadre de la requête introductive d'instance en nullité et en cassation d'un règlement municipal
- 10-284-14 Mandat accordé à la firme LeChasseur avocats dans le cadre de la contestation d'une décision de la Régie des alcools, des courses et des jeux devant le Tribunal administratif du Québec

13.2. Opérations Immobilières

13.3. Autres sujets

- 10-285-14 Dépôt d'un mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) relativement à l'exploitation de l'uranium au Québec
- 10-286-14 Demande de prolongation d'un délai par 9138-3422 Québec inc.

14. Ressources humaines

14.1. Contrats et ententes

14.2. Autres sujets

15. Avis de motion, lecture et adoption de règlement

- 10-287-14 Avis de motion du règlement numéro 772 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils
- 10-288-14 Avis de motion du règlement numéro 769 relatif à la circulation et le stationnement et abrogeant le règlement numéro 510 et ses amendements

16. Dépôt de documents

17. Levée de la séance

- 10-289-14 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19 h 32 et s'est terminée à 20 h 06 se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
M. Belleau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan - bretelle temporaire; ▪ Photos accidents;
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contestation décision RACJ; ▪ Frais d'avocat;
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trottoir sur la rue Lalonde; ▪ Mandat avocat – cassation du règlement; ▪ Prolongation du délai – Résolution 10-286-14;
Mme Caucarte	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Service taxi collectif;

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Mme Marceau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remerciement au directeur général pour la tournée des fossés; ▪ Nettoyage des fossés; ▪ Mise en ligne du système de traitement des plaintes; ▪ Signalisation de la bretelle temporaire;
M. Juneau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Barrière sur la rue Demers; ▪ Signalisation et éclairage de la bretelle temporaire;
Mme Dolbel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problème de drainage secteur Nord; ▪ Glissade hivernale au Parc Aumais; ▪ Achat de l'essence par les cols bleus;
Mme Larose	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande de précision sur les avis de motion du mois d'octobre.

Madame la conseillère Dana Chevalier arrive à 19 h 44 après avoir avisé la secrétaire de la séance.

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

10-270-14 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 septembre 2014;

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Michel Boudreault

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 8 septembre 2014 préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

10-271-14 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 30 octobre 2014

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

De mandater madame le maire, Paola Hawa, à prendre toutes décisions qu'elle jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 30 octobre 2014, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10-272-14	Démission d'un membre du Comité de circulation et de sécurité publique
------------------	---

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Daniel Boyer

D'accepter la démission de Monsieur Pat Blue du Comité de circulation et de sécurité publique.

De remercier Monsieur Pat Blue pour son implication bénévole au sein de ce comité.

Adoptée à l'unanimité.

10-273-14	Nomination de Madame Sandu Dolbel sur le comité de circulation et de sécurité publique
------------------	---

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Daniel Boyer

De nommer Madame Sandu Dolbel, membre du comité de circulation et de sécurité publique, à la suite de la démission de Monsieur Pat Blue.

Accepté à l'unanimité.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

10-274-14	Demande de fermeture de la rue Sainte-Anne pendant l'événement < Magie de Noël > le dimanche 30 novembre 2014
------------------	--

ATTENDU QUE l'évènement « Magie de Noël » se tiendra le dimanche 30 novembre 2014 entre 13 h et 16 h 30;

ATTENDU QU' il est préférable que la rue soit fermée de 12 h à 17 h pour assurer le montage et le démontage sécuritaire des installations utilisées sur la rue Sainte-Anne;

ATTENDU la recommandation de la directrice des Loisirs à l'effet de fermer la rue Sainte-Anne dans le but d'organiser des animations dans la rue en toute sécurité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser la fermeture de la rue Sainte-Anne pendant l'événement < **Magie de Noël** > entre les rues Saint-Pierre et du Collège le dimanche 30 novembre 2014 de 12 h à 17 h.

Adoptée à l'unanimité.

10-275-14	Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête des employés
------------------	--

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête des employés le 29 novembre 2014 au Centre Harpell;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Ryan Young

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête des employés le 29 novembre 2014 au Centre Harpell.

D'autoriser la Greffière de la Ville, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME

8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À
DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX
OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.3. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9. SERVICES TECHNIQUES

9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES.

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

10-276-14	Autorisation à signer le protocole d'entente avec la Ville de Kirkland quant à l'utilisation d'un site de dépôt de neige usée pour la saison 2014-2015
------------------	---

ATTENDU QUE le tarif est de 2,30 \$/m³ de neige transportée à ce site pour un maximum de 10 000 m³ de neige ;

ATTENDU QUE ce tarif exclut les frais de soufflage qui sont assumés par la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ;

ATTENDU la recommandation du directeur général à l'effet de signer le protocole d'entente avec la Ville de Kirkland quant à l'utilisation de leur site de dépôt de neige usée ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

D'autoriser le directeur général à signer le protocole d'entente avec la Ville de Kirkland quant à l'utilisation de leur site de dépôt de neige usée pour la saison 2014-2015.

D'autoriser une dépense maximale de 23 000,00 \$, taxes non applicables, pour l'utilisation du site de dépôt de neige usée à même le poste budgétaire 02-330-00-419 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.5. AUTRES SUJETS**10-277-14 Autorisation d'aller en appel d'offres public pour la construction d'un carrefour en « T »**

- ATTENDU QUE le conseil a adopté la résolution 06-167-14 le 9 juin 2014 afin de confirmer la construction future d'un carrefour en « T » pour le remplacement des ponts d'étagement;
- ATTENDU QUE cette solution a été entérinée par le Ministère des Transports du Québec le 27 juin 2014;
- ATTENDU QUE CIMA+ a procédé à la préparation des plans et devis définitifs pour l'appel d'offres public;
- ATTENDU QUE ces plans et devis finaux ont été soumis pour approbation au Ministère des Transports du Québec et à la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue le 12 septembre dernier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres public pour la construction d'un carrefour en « T » à l'intersection de la voie de service nord de l'autoroute # 40 et du chemin Sainte-Marie et remplaçant les ponts d'étagement actuellement fermés.

Adoptée à l'unanimité.

10-278-14 Demande d'aide financière dans le cadre du programme Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) – Volet 1.1 – Projet rue Garden City

- ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue désire procéder à la réfection des infrastructures municipales dans le secteur de la rue Garden City;
- ATTENDU QUE le Ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) exige que la Ville soumette une demande de subvention à la FCCQ;
- ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue doit se conformer à la demande du MAMOT et déposer une demande d'aide financière dans le volet 1.1 du programme d'aide financière FCCQ pour les travaux d'infrastructures dans le secteur de la rue Garden City;
- ATTENDU la nécessité de mandater un signataire pour signer tous les documents afférents à cette demande d'aide financière;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Dana Chevalier

Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Bellevue autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1.1 du programme Fonds Chantiers-Canada-Québec (FCCQ) ou de tout autre programme relativement au projet d'infrastructures de la rue Garden City.

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue désire transférer sa demande existante numéro 525385 du programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) au programme Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) ou de tout autre programme;

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue s'engage à réaliser un seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année de réalisation de travaux.

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue s'engage à payer sa part des coûts d'administration et des coûts d'exploitation continus du projet de travaux d'infrastructures de la rue Garden City.

Que le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue mandate le Directeur général à signer tous les documents afférents à la demande d'aide financière du projet.

Accepté à l'unanimité.

10. ENVIRONNEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

10-279-14 Octroi de contrat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour le plan stratégique de développement économique

ATTENDU la résolution 07-198-14 qui avait pour but d'organiser une rencontre avec les principaux intervenants du milieu économique de Sainte-Anne-de-Bellevue afin de déterminer les différents enjeux qui doivent être adressés pour stimuler le développement économique dans la Ville;

ATTENDU QUE le projet est constitué en trois phases à savoir : le diagnostic stratégique des enjeux économiques comprenant la préparation d'un plan d'action, l'élaboration d'un plan stratégique de développement économique et pour finir, l'implantation de ce plan;

ATTENDU QUE la firme Raymond Chabot Grant Thornton possède une bonne connaissance du domaine municipal et qu'elle est disposée à conseiller la Ville dans sa démarche et d'encadrer le processus de diagnostic stratégique qui mènera à l'élaboration d'une vision durable de développement économique;

2542

ATTENDU QUE la première phase se déroulera sur une période de 12 semaines;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

De retenir les services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la réalisation d'une démarche de diagnostic stratégique de développement économique pour la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue pour un montant de 17 510, 69 \$, taxes incluses.

D'autoriser une dépense maximale nette de 15 795,03 \$ à même le poste budgétaire 02-620-00-699 du fonds général.

Adopté à l'unanimité.

12. FINANCES

12.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12.2. AUTRES SUJETS

10-280-14 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 15 octobre 2014;	<u>458 151,40 \$</u>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 30 septembre 2014	<u>122 535,54 \$</u>
Total :	<u>580 686,94 \$</u>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 26 septembre 2014	<u>253 534,76 \$</u>

Adoptée à l'unanimité.

10-281-14 Abrogation de la résolution 09-257-14 relativement à l'autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour le mandat de vérification externe (audit) pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Ryan Young

D'abroger la résolution 09-257-14 relativement à l'autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour le mandat de vérification externe (audit) pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité

10-282-14 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – Mandat de vérification externe (audit) pour les trois prochains exercices financiers (2014, 2015 et 2016)

ATTENDU QUE dans le cadre de la révision budgétaire annuelle, le conseil municipal a prévu de procéder à un appel d'offres sur invitation pour les services de vérification externe (audit) pour les trois prochaines années financières se terminant respectivement le 31 décembre 2014, le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les services de vérification externe (audit) pour les trois prochaines années financières se terminant les 31 décembre 2014, 2015 et 2016.

D'approuver les critères d'évaluation suivants conformément à la *Loi sur les Cités de Villes* :

Critères	Pondération %
Expérience du soumissionnaire	30
Expérience, compétence et disponibilité du vérificateur principal	30
Échéancier de travail et présentation des biens livrables	30
Compréhension du mandat	10

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE

13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS

**10-283-14 Mandat accordé à la firme
LeChasseur avocats afin de
représenter la Ville dans le cadre de
la requête introductive d'instance
en nullité et en cassation d'un
règlement municipal**

ATTENDU QUE la Ville doit être représentée par un avocat dans cette cause ;

ATTENDU QUE le Groupe Immobilier Grilli Inc. conteste l'adoption du règlement numéro 767 relatif à la citation de la maison Michel-Robillard située au 20 345, chemin Sainte-Marie comme immeuble patrimonial ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

De mandater la firme *LeChasseur avocats* afin de représenter la Ville comme procureur de la défense dans le cadre de la requête introductive d'instance en nullité et en cassation d'un règlement municipal déposée par le Groupe Immobilier Grilli Inc.

D'autoriser une dépense maximale nette de 8 384,95 \$, pour l'année 2014, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

**10-284-14 Mandat accordé à la firme
LeChasseur avocats dans le cadre
de la contestation d'une décision de
la Régie des alcools, des courses et
des jeux devant le Tribunal
administratif du Québec**

ATTENDU QUE la Ville souhaite contester la décision reçue le 22 septembre 2014 de la Régie des alcools, des courses et des jeux dans le dossier de transfert d'un permis d'alcool « Bar sur terrasse » accordé à Ristorante Nina;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

De mandater la firme *LeChasseur avocats* afin de représenter la Ville dans le cadre de la contestation de la décision rendue par la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) relativement à la demande de transfert d'un permis d'alcool « Bar sur terrasse » auprès du Tribunal administratif du Québec.

D'autoriser une dépense maximale nette de 14 996,47 \$ pour l'année 2014, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS

10-285-14	Dépôt d'un mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) relativement à l'exploitation de l'uranium au Québec
------------------	---

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a donné comme mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de mener une vaste consultation publique sur la filière uranifère en territoire québécois cette automne ;

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande d'appui de la firme Hatley pour demander au gouvernement du Québec d'imposer un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium sur l'ensemble du territoire québécois incluant les territoires des Premières Nations par le dépôt d'un mémoire au BAPE ;

ATTENDU QUE le conseil est en faveur d'un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium tel que précédemment exprimé par sa résolution 05-140-13 ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser l'administration municipale à transmettre l'avis d'intention avant le 16 octobre 2014 et à déposer un mémoire avant le 30 octobre 2014 afin de demander au gouvernement du Québec d'imposer un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium sur l'ensemble du territoire québécois incluant les territoires des Premières Nations.

Adoptée à l'unanimité.

10-286-14	Demande de prolongation d'un délai par 9138-3422 Québec inc.
------------------	---

ATTENDU l'acte de cession intervenu entre la Ville et 9138-3422 Québec inc. relativement au lot 4 247 135, cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, le 2 octobre 2009;

ATTENDU QUE le terme pour procéder à la rétrocession dudit lot venait à échéance le 2 octobre 2014;

ATTENDU QUE le 1er octobre 2014, 9138-3422 Québec inc. a soumis une demande à la Ville pour obtenir une prolongation du délai pour une période additionnelle d'un an, afin de poursuivre les efforts entrepris depuis 2009 dans le but d'acquérir le lot voisin appartenant à Cordevco Holdings Ltd;

ATTENDU QUE la Ville n'a pas d'obligation contractuelle d'accorder une prolongation de délai;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Daniel Boyer

De refuser la prolongation du délai demandé par 9138-3422 Québec inc. relativement à la rétrocession du lot 4 247 135, cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

14. RESSOURCES HUMAINES

14.1. CONTRATS ET ENTENTES

14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENT

10-287-14	Avis de motion du règlement numéro 772 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils
------------------	--

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur le territoire de la Ville.

10-288-14	Avis de motion du règlement numéro 769 relatif à la circulation et le stationnement et abrogeant le règlement numéro 510 et ses amendements
------------------	--

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement relatif à la circulation et le stationnement et abrogeant le règlement numéro 510 et ses amendements.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 5 septembre 2014 au 15 octobre 2014;
- Liste des commandes du 1^{er} septembre 2014 au 30 septembre 2014;

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

10-289-14 Levée de la séance

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Daniel Boyer

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 24

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Catherine Adam
Stagiaire au greffe

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes
sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro
0220-100-9487*